



Non aux inhumations le dimanche à Paris !

Au Conseil de Paris d'avril 2019, les élu·e·s des groupes Écologiste, Communiste-Front de Gauche et Génération·s se sont opposé·e·s aux inhumations le dimanche dans les cimetières de la ville, et ont apporté leur plein soutien aux agent·e·s, dont 90% se sont mis·e·s en grève suite à la décision de l'exécutif municipal.

Pour rappel, les 20 cimetières parisiens intra et extra-muros sont ouverts 7j/7 et les services funéraires apportent déjà des réponses aux différentes communautés dont les inhumations doivent être réalisées dans les 24 ou 48 heures après la constatation du décès.

Si Paris instaure l'inhumation le dimanche, les agent·e·s en charge de l'accueil, de la conservation et de la gestion devront travailler toutes les 5 à 8 semaines sous forme d'astreintes obligatoires afin d'assurer ces futures permanences du week-end alors que les personnels en charge des 9000 inhumations annuelles à Paris assument une charge mentale et de travail déjà extrêmement conséquente.

Les cimetières de la ville de Paris sont également très visités. Pour les Parisien·ne·s en mal d'espaces verts, c'est un lieu de promenade considéré à l'égal d'un parc ou un jardin. Le dimanche, c'est pour beaucoup le jour du recueillement et des visites, dont la tranquillité dominicale et l'atmosphère apaisante méritent d'être préservées.

Autoriser les inhumations le dimanche, c'est aussi un choix politique qui banalise le travail le dimanche et fait disparaître, peu à peu, le seul moment hebdomadaire où la ville offre un visage apaisé, propice aux loisirs et à la convivialité. En France, le Code du Travail donne des droits aux salarié·e·s ayant perdu un proche : il prévoit des congés rémunérés, applicables à tou·te·s en cas de décès et la majorité des conventions collectives d'entreprises étend ce droit. La ville de Paris en systématisant les inhumations le dimanche invite les Parisien·ne·s à refuser les droits qui leur sont donnés.

Sans compter que le travail administratif des fonctionnaires chaque dimanche génère celui des salarié·e·s des entreprises privées en charge de l'inhumation. Et si la ville accepte le travail le dimanche pour l'inhumation, qu'en sera-t-il pour les autres services publics ? C'est l'effet boule de neige qui conduit peu à peu la ville à perdre son seul jour hebdomadaire de repos. Et il est inacceptable de voir ce jour de repos disparaître au nom d'une vision oppressante de la vie et de la ville.

Les élu.e.s des groupes Écologiste, Communiste et Génération.s